

LES TMS : PREMIÈRE CAUSE DE MALADIE PROFESSIONNELLE EN FRANCE !

Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) représentent plus de 87 % des maladies professionnelles en France.

Aucun secteur d'activité n'est épargné.

Pourtant, les TMS ne sont pas une fatalité !

Il est possible d'agir en amont pour prévenir leur apparition, réduire leur impact et favoriser le maintien dans l'emploi des femmes et des hommes concernés.

*Contre les TMS de demain,
adoptons les bons gestes
dès aujourd'hui.*

Une production réalisée dans le cadre
du réseau des référents handicap animé par l'  agefiph

activ box

SENSIBILISATION & HANDICAP

